



# Assemblée générale

Distr. générale  
1<sup>er</sup> juillet 2020  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-quinzième session

Point 105 de la liste préliminaire\*

### Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire

## Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

### Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport de la Directrice de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) concernant les activités menées par l'Institut de janvier à décembre 2019 et les projets de programme de travail et de plan financier pour 2020 et 2021.

Le Conseil d'administration de l'UNIDIR a examiné et approuvé le programme de travail et les plans financiers à la soixante-quatorzième session du Conseil consultatif pour les questions de désarmement, qui s'est tenue en ligne le 24 juin 2020.

Le Conseil d'administration a accueilli favorablement le rapport de la Directrice, qui présentait en détail le champ d'activité élargi de l'Institut dans toute une série de domaines liés au désarmement. S'il a constaté que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) avait eu de profondes répercussions sur les activités de l'UNIDIR en 2020, le Conseil a estimé que la poursuite des travaux de recherche et des activités en ligne témoignait de la force des capacités et de la résilience de l'Institut.

Le Conseil d'administration a noté que le quarantième anniversaire de l'UNIDIR, en 2020, constituerait une bonne occasion pour l'Assemblée générale d'examiner les activités et l'incidence des travaux de l'Institut depuis sa création, et d'étudier les moyens de renforcer sa viabilité à long terme. Il s'est inquiété de ce que l'UNIDIR doive s'acquitter de frais de location au Palais des Nations et a recommandé le maintien des modalités d'hébergement gratuit dont l'Institut bénéficie depuis 40 ans. Il a réitéré sa recommandation de longue date selon laquelle la subvention accordée à l'Institut devrait être augmentée proportionnellement à ses besoins actuels et conformément aux recommandations que le Secrétaire général a formulées dans son rapport de juillet 2018 ([A/73/284](#)).

---

\* [A/75/50](#).



## **Rapport de la Directrice de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement concernant les activités menées par l'Institut de janvier à décembre 2019 et les projets de programme de travail et de plan financier pour 2020 et 2021**

### *Résumé*

Le présent rapport expose les activités et la situation financière de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) de janvier à décembre 2019, ainsi que les projets de programme de travail et de plan financier pour 2020 et 2021. Il a été établi conformément à la résolution [39/148 H](#), dans laquelle l'Assemblée générale a invité la direction de l'UNIDIR à lui faire rapport chaque année.

L'UNIDIR est une institution autonome de l'ONU qui effectue des recherches indépendantes sur le désarmement et les problèmes connexes, notamment les questions relatives à la sécurité internationale. Depuis 40 ans, l'Institut mène des travaux de recherche fondée sur des données factuelles et propose des moyens d'action pour aider les États Membres, les entités des Nations Unies, les experts, l'industrie et la société civile à prendre des mesures pratiques qui contribuent à édifier un monde plus stable, plus sûr et plus durable. Il est l'un des principaux partenaires d'exécution de l'initiative du Secrétaire général intitulée « Assurer notre avenir commun : un programme de désarmement ».

L'actuel programme de recherche de l'Institut, approuvé par son conseil d'administration, vise à trouver des solutions pour relancer les processus multilatéraux de maîtrise des armements et de désarmement, dans un contexte international difficile sur le plan politique et en matière de sécurité. En 2019, l'Institut a ouvert plusieurs nouveaux axes de travail en vue d'étudier les liens entre le désarmement, la prévention des crises et le développement durable, et d'évaluer les incidences positives et négatives des nouvelles technologies sur la gouvernance des armes. Il a joué un rôle majeur dans la mise en pratique de certaines idées, au titre des processus de désarmement menés aux niveaux national et multilatéral et dans le cadre de l'ONU. Un groupe d'États élargi et diversifié a apporté, à titre volontaire, un soutien aux travaux de l'UNIDIR, ce qui a permis à ce dernier de développer ses programmes et ses activités et de recruter du personnel en 2019. Si le renforcement continu de la structure de l'Institut et de ses modèles opérationnels et financiers a permis cette expansion, d'importantes étapes restent à franchir pour que l'UNIDIR puisse s'appuyer sur un fondement plus stable et plus durable, notamment face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

## I. Introduction

1. L'année 2019 a largement démontré la pertinence de l'appel lancé par le Secrétaire général pour que les questions de désarmement et de non-prolifération figurent au centre des travaux de l'ONU. Les dépenses militaires mondiales ont connu leur plus forte hausse annuelle en dix ans, atteignant un montant total de 1 917 milliards de dollars en 2019<sup>1</sup>. L'apparition de nouvelles capacités technologiques non réglementées et la rupture des accords bilatéraux de maîtrise des armements entre la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique ont attisé la rivalité entre les États dotés de l'arme nucléaire. Les tensions géostratégiques ont mis en péril l'action de lutte contre les problèmes régionaux liés à la prolifération en Asie et au Moyen-Orient. Dans le même temps, les armes de petit calibre et les munitions mal réglementées ou illicites ont continué de semer la mort et la destruction dans le monde entier.

2. Pourtant, face à ces difficultés considérables, et en partie à cause d'elles, la réglementation des armements n'a guère progressé en 2019. À l'exception notable de la poursuite des initiatives en matière de désarmement humanitaire et d'évaluation des risques liés au contrôle des exportations, l'action multilatérale à l'égard des problèmes liés aux armes existantes ou nouvelles est restée paralysée. Quant au dialogue au sein des mécanismes de désarmement des Nations Unies, il a continué de piétiner.

3. Dans cet environnement marqué par les clivages et la méfiance, la nécessité d'effectuer des analyses fondées sur des données factuelles et de proposer des moyens d'action impartiaux n'a jamais été aussi forte, ni aussi difficile à satisfaire. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) continue de jouer un rôle essentiel dans le désarmement multilatéral. Créé il y a 40 ans à l'issue d'un effort collectif, l'Institut n'a cessé de travailler sur les questions qui sous-tendent l'ordre international, à savoir les moyens et les méthodes dont usent les États et les peuples pour faire la guerre. Il a permis de développer les connaissances sur des problématiques de longue date, tout en formulant des idées nouvelles en vue d'une réglementation efficace des armes. L'UNIDIR a fourni un appui technique soutenu, souvent discret, aux États et aux organismes multilatéraux, tout en facilitant le dialogue inclusif et transparent que les parties prenantes au désarmement, qu'elles soient étatiques ou non, se doivent d'entretenir pour aller de l'avant dans les cadres officiels.

4. Au cours des deux dernières années, dans un contexte d'érosion de la maîtrise des armements, l'ampleur et l'incidence des travaux de recherche et des activités de l'UNIDIR se sont considérablement accrues. Financée à titre volontaire par les États, l'expansion de l'Institut témoigne du fait que la pensée novatrice est utile et sollicitée, comme l'est également l'action collaborative et multipartite face à certains des problèmes les plus urgents qui agitent le monde.

---

<sup>1</sup> Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, avril 2020.

## II. Programme de travail

### A. Résultats et état d'avancement des activités en 2019

#### 1. Programmes de recherche

5. En 2019, l'UNIDIR a continué de mettre en œuvre le programme de recherche stratégique approuvé par son conseil d'administration (voir A/74/247). Ce programme vise à mener de façon proactive et réactive des travaux de recherche stratégique sur diverses questions de désarmement, afin d'aider les États Membres, les entités des Nations Unies, les organisations régionales et les acteurs de la recherche et de l'industrie à prendre des mesures pratiques pour renforcer la paix et la sécurité internationales et la gouvernance des armes de tous types. Il tient compte des priorités définies dans l'initiative du Secrétaire général intitulée « Assurer notre avenir commun : un programme de désarmement », dont l'UNIDIR est un partenaire d'exécution clef. L'une des principales visées du programme de recherche stratégique est de faire en sorte que le désarmement s'inscrive dans les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de veiller à ce que les connaissances, les idées et le dialogue sur le désarmement soient ouverts au public du monde entier, et notamment aux jeunes et aux décideurs politiques.

6. En établissant son programme pluriannuel, l'UNIDIR a cherché à développer des compétences approfondies et à engager une démarche soutenue à l'égard de certaines questions de désarmement examinées par les États Membres, de manière à endosser un rôle de mobilisation intellectuelle et de renforcer l'incidence stratégique de ses travaux. Les programmes pluriannuels évolutifs permettent également à l'Institut de tenir compte des différentes priorités de désarmement de la communauté internationale et de veiller à ce que l'attention accordée à une question ne conduise pas à négliger d'autres domaines de travail essentiels. En 2019, l'UNIDIR a fini de mettre sur pied quatre programmes transversaux portant respectivement sur les armes classiques, les armes de destruction massive et autres armes stratégiques, la sécurité et la technologie, et le genre et le désarmement, ainsi qu'un projet régional spécial visant à étudier les mesures prises par le passé et les perspectives futures concernant la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient.

7. L'intensification des activités de recherche de l'UNIDIR s'est répercutée sur l'ampleur et l'incidence de sa production documentaire. Le nombre annuel de publications est passé de 22 en 2018 à 42 en 2019 (voir annexe I). En associant son réseau d'experts, de chargés de recherche et de chercheurs invités du monde entier à ses processus internes et externes d'évaluation par les pairs, l'Institut s'est efforcé de maintenir la qualité de ses travaux et de faire en sorte qu'ils soient pris en considération. Les principales incidences stratégiques de ces travaux en 2019 sont présentées ci-après.

#### *Armes classiques*

8. Le programme le plus important de l'UNIDIR porte sur les liens entre la maîtrise des armes classiques et la paix et le développement durables, et s'articule autour de trois axes de recherche : a) le renforcement des politiques et des pratiques en matière de gestion des armes et des munitions ; b) l'intégration de la maîtrise des armes classiques dans la prévention multilatérale et nationale des conflits ; c) l'étude de la manière dont les outils de maîtrise des armements peuvent s'adapter à la montée de la violence urbaine et contribuer à l'atténuer. L'une des caractéristiques du programme est son application sur le terrain, c'est-à-dire sa contribution aux opérations et initiatives menées aux échelons national et régional et au niveau de l'ONU, ainsi qu'aux travaux des organismes multilatéraux de désarmement.

9. En 2019, l'UNIDIR a fourni un appui à plusieurs États d'Afrique de l'Ouest en se rendant sur place, en réalisant des bilans de référence nationaux et en aidant les autorités à élaborer des plans d'action nationaux pour améliorer la gestion des armes et des munitions au Ghana et en Sierra Leone. Ces travaux revêtent un caractère urgent pour de nombreux pays de la région, qui s'efforcent de lutter contre la hausse du trafic d'armes illicites et des activités terroristes. Au total, 11 bilans de ce type ont été réalisés dans des pays d'Afrique et du Moyen-Orient. Ils constituent une précieuse source d'informations et présentent des perspectives en vue des échanges régionaux prévus en 2020 avec les partenaires de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest et de l'Union africaine, qui porteront sur les enseignements tirés de la gestion des armes et des munitions et les pratiques exemplaires en la matière.

10. En amont de la création, en 2020, d'un groupe d'experts gouvernementaux chargé des processus de gestion des munitions conventionnelles, l'UNIDIR a rédigé une série de rapports exposant les principales problématiques et idées susceptibles d'éclairer les travaux de ce groupe. Ces publications comptent parmi les plus téléchargées sur le site Web de l'Institut.

11. L'UNIDIR a également étudié les moyens qui permettraient aux États de mieux atténuer le risque de détournement lors des transferts d'armes. Grâce à ces travaux, il a été décidé, à la cinquième conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes, d'élaborer un guide sur la documentation relative à l'utilisation finale. En 2020, en collaboration avec Conflict Armament Research, Small Arms Survey et le Stimson Center, l'Institut examinera le rôle joué par le Traité sur le commerce des armes dans la lutte contre le détournement des transferts d'armes. Il définira également des solutions permettant de renforcer le rôle du Traité lorsqu'il s'agit d'aider les États parties à contrer les risques de détournement.

12. En 2019, l'Institut a lancé une nouvelle initiative visant à étudier la façon dont les évaluations et les outils liés à la maîtrise des armes conventionnelles pourraient mieux s'inscrire dans les stratégies et les activités de prévention de l'ONU et venir soutenir ces démarches, que ce soit dans le cadre de missions de paix ou dans d'autres contextes. Les travaux transversaux font intervenir de nombreux partenaires des Nations Unies. Ils s'appuient notamment sur les conseils fournis par l'Institut pour éclairer les recommandations des évaluations techniques que le Conseil de sécurité a demandées concernant les embargos sur les armes en République centrafricaine et en Somalie en 2018 et 2019.

13. Dans le cadre de ses recherches sur les risques et les répercussions de la violence armée en milieu urbain, l'UNIDIR a élaboré un rapport de grande envergure et a facilité, en Europe et en Afrique, le dialogue entre militaires sur les bonnes pratiques et les possibilités de réduire les dommages causés aux civils par les armes explosives. Lors de consultations lancées en 2019 en vue d'élaborer une déclaration politique sur les armes explosives dans les zones peuplées, un certain nombre d'États membres ont cité les résultats de ces travaux dans des déclarations officielles et des documents de travail.

14. À la demande de l'Assemblée générale (voir la résolution [73/67](#)), l'UNIDIR a mis au point un outil d'auto-évaluation destiné à aider les États à renforcer la prévention et la préparation face à la menace que représentent les engins explosifs improvisés. En collaboration avec plus de 20 partenaires des Nations Unies, des États, de l'industrie et des milieux spécialisés, l'Institut a mis cet outil à l'essai et le résultat s'est révélé concluant. L'outil sera exploité dans le cadre des travaux de l'équipe spéciale de coordination à l'échelle des Nations Unies sur les engins explosifs improvisés et sera mis à la disposition de tous les États et parties intéressés.

*Armes de destruction massive et autres armes stratégiques*

15. Dans le contexte international actuel, marqué par des difficultés en matière de maîtrise des armes stratégiques et de désarmement, le programme de l'UNIDIR sur les armes de destruction massive et autres armes stratégiques vise à cerner les moyens : a) d'améliorer la prévisibilité ; b) de préserver et de renforcer les accords et régimes en vigueur ; c) d'envisager de nouvelles approches et solutions en matière de maîtrise efficace des armes de destruction massive et de désarmement.

16. L'un des objectifs majeurs de ces travaux consiste à définir des mesures pour réduire le risque de recours aux armes nucléaires. En effet, les experts, les décideurs politiques et les groupes de la société civile du monde entier ont averti que, cette année, le risque d'explosion d'une arme nucléaire était à son niveau le plus élevé depuis les épisodes les plus tendus de la guerre froide. En 2019, l'UNIDIR a recensé les questions et les approches existantes en matière de réduction du risque posé par les armes nucléaires et a élaboré un cadre analytique pour étudier les facteurs de risque établis. Ces travaux ont été présentés à la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020, et ont fait l'objet de commentaires positifs de la part des États Membres, y compris dans des déclarations officielles. Des organismes tels que le Comité international de la Croix-Rouge et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord se sont reportés aux travaux sur la réduction du risque nucléaire réalisés par l'UNIDIR pour approfondir leur réflexion en interne. Plusieurs recommandations de l'Institut ont été adoptées par des acteurs de la politique nucléaire, dont l'organisation Nuclear Threat Initiative. En 2020, les travaux viseront à définir des mesures concrètes pour réduire les risques jugés les plus élevés à l'heure actuelle, à savoir l'escalade de la crise ou les erreurs d'appréciation entre adversaires susceptibles de conduire à l'explosion d'une arme nucléaire.

17. Le contrôle du désarmement nucléaire est un autre domaine de compétence établi de l'UNIDIR. En 2019, l'Institut a publié une importante étude dans laquelle il a défini une nouvelle démarche permettant aux États dotés d'armes nucléaires de se débarrasser, de manière vérifiable, des matières fissiles dont ils ne se servent plus à des fins militaires, ou de démanteler et d'éliminer des armes nucléaires. Ces idées ont été reprises par des instances multilatérales, notamment par le groupe d'experts de haut niveau chargé de l'élaboration d'un traité interdisant la production de matières fissiles, et ont été citées dans plusieurs publications sur la politique et la recherche. Comme l'illustrent les débats sur l'avenir du Plan d'action global commun et les dispositions faisant suite au Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, les processus de maîtrise des armes nucléaires et de désarmement se heurtent à d'importants obstacles pratiques, ce qui explique le grand intérêt que suscitent les idées présentées par l'UNIDIR. En 2020, les travaux dans ce domaine porteront sur les possibilités d'appliquer de nouvelles démarches dans le cadre du contrôle de la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

18. La prévention d'une course aux armements dans l'espace est l'une des problématiques sur lesquelles l'Institut travaille de longue date. Elle revêt aujourd'hui un caractère pressant, dans un contexte marqué par la hausse de la concurrence interétatique, l'apparition de nouveaux acteurs dans le secteur spatial et le développement des capacités technologiques. L'UNIDIR s'est penché sur les moyens de renforcer la transparence et les mesures de confiance. Certaines de ces solutions ont été adoptées par les représentants présents à la Conférence du désarmement. L'étude sur les modalités de contrôle de l'application des dispositions en matière de sécurité spatiale a été l'un des rapports les plus téléchargés sur le site Web de l'Institut en 2019. En 2020, l'UNIDIR envisagera des mesures pratiques progressives pour

améliorer la sécurité spatiale et pour faire face aux difficultés croissantes posées par la technologie et les systèmes de défense antimissile.

19. En 2019, l'UNIDIR et le Bureau des affaires de désarmement ont élaboré un rapport conjoint sur les problèmes et les avantages liés aux armes hypersoniques dans le contexte de la maîtrise des armements. Ce rapport portait essentiellement sur le potentiel déstabilisateur des nouvelles technologies dans un environnement politique et dans des conditions de sécurité précaires. En raison du vif intérêt des États Membres et des médias pour ce sujet, l'Institut a organisé plusieurs manifestations, dont une réunion parallèle du Régime de contrôle de la technologie des missiles, auxquelles ont participé divers intervenants. En 2020, il se concentrera sur l'avenir des processus de maîtrise des armements et de désarmement relatifs aux armes de destruction massive et sur la manière dont ces modalités pourraient contribuer à établir des conditions de sécurité plus prévisibles face à l'évolution rapide des technologies.

20. Un aspect essentiel de cette démarche est le renforcement du respect et de l'application des régimes relatifs aux armes de destruction massive en vigueur. Les travaux entamés en 2019 tiennent compte des enseignements tirés des différents régimes relatifs aux armes nucléaires, chimiques et biologiques et donnent d'ores et déjà lieu à des études et à des recommandations transversales. Les conclusions présentées en 2019 à la réunion des experts de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction ont trouvé un écho favorable chez les États Membres et ont été intégrées au rapport de synthèse de la présidence. En 2020, et dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les travaux porteront sur les options permettant de renforcer l'évaluation et la mise en œuvre de la Convention sur les armes biologiques, en amont de son réexamen en 2021.

#### *Projet de zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient*

21. L'objectif d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient n'a jamais semblé aussi lointain, ni aussi urgent. Des clivages de longue date sur la question, ainsi que des rivalités et une profonde méfiance entre les États de la région ont entravé les travaux de recherche stratégique et réduit l'attention portée aux initiatives de coopération visant à atténuer les problèmes de prolifération. Or, en l'absence de telles démarches, le risque de conflit et d'instabilité dans la région et au-delà ne cesse de croître.

22. Dans ce contexte difficile et avec le soutien de l'Union européenne, l'UNIDIR a lancé, en août 2019, un nouveau projet triennal pour examiner les démarches passées et les perspectives de création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient. Les objectifs de cet axe de travail sont les suivants : a) produire un récit factuel des efforts déployés pour créer une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient et en tirer des enseignements en vue de démarches futures ; b) renforcer les capacités d'analyse pour favoriser une nouvelle réflexion sur les questions de sécurité régionale et sur une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient ; c) recueillir des idées et formuler de nouvelles propositions pour aller de l'avant sur cette question.

23. Une part importante du projet consiste à favoriser des échanges inclusifs et à solliciter les points de vue des parties prenantes régionales sur une question qui a parfois été abordée davantage en dehors qu'au sein même de la région. Il s'agit notamment de faire participer les fonctionnaires et les experts concernés à une série d'ateliers et de dialogues d'établissement des faits dans les pays du Moyen-Orient. Le projet a fait l'objet d'un lancement officiel lors d'une manifestation organisée parallèlement à une réunion de la Première Commission de l'Assemblée générale, en

octobre 2019. Des entretiens ont été réalisés, par exemple en marge de la première Conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, qui s'est tenue au siège de l'ONU en novembre 2019. Cet axe de travail semble d'ores et déjà susciter beaucoup d'intérêt dans la région et au-delà, non seulement dans le contexte de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, mais aussi au vu des problèmes auxquels est confronté le Moyen-Orient, et notamment les graves conséquences de la COVID-19 dans la région.

#### *Sécurité et technologie*

24. Si les avancées technologiques font partie intégrante des recherches de l'UNIDIR depuis 40 ans, l'ampleur et la rapidité des innovations scientifiques et technologiques actuelles, et leurs implications pour la paix, la sécurité et le développement internationaux, ont poussé l'Institut à mettre sur pied un programme spécifique en matière de sécurité et de technologie. Lancé en 2019, le programme a pour objectif d'étudier : a) les avantages et les risques que les avancées technologiques présentent pour la maîtrise des armements, la non-prolifération et le désarmement ; b) l'appui à l'acquisition multilatérale de connaissances ainsi qu'au dialogue sur les questions clés à traiter, y compris la manière dont la panoplie d'instruments de maîtrise des armements peut favoriser la gouvernance des nouvelles technologies ; c) le soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de normes multilatérales sur des politiques et des pratiques sûres et responsables.

25. La cyberstabilité est l'un des domaines d'intérêt du nouveau programme, qui s'appuie sur les travaux que l'Institut mène de longue date en matière de cybersécurité. En 2019, l'UNIDIR a créé un portail consacré aux politiques de cybersécurité. Il s'agit d'un outil en ligne présentant des informations concises sur les politiques mises en œuvre par tous les États Membres et les organisations régionales et internationales en la matière. Le portail compte plus de 4 400 pages vues par mois, depuis 180 États et territoires. Il a été cité et approuvé par un certain nombre d'États Membres au sein du Groupe de travail à composition non limitée sur les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale, créé par l'Assemblée générale. Perçu comme une contribution notable à la réalisation de la cybersécurité et de la cyberstabilité, le portail a été présenté au Forum de Paris sur la paix, tenu en novembre 2019. En 2020, les travaux viseront à définir des mesures pour mettre en œuvre les normes existantes, notamment en matière de sécurité de la chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'à cerner les possibilités de renforcer les mécanismes de gestion des cybercrises.

26. Un deuxième volet de recherche concerne les conséquences du recours croissant aux systèmes autonomes et à l'intelligence artificielle dans les systèmes d'armes et d'autres applications militaires. Les travaux sont axés sur l'apport de connaissances et d'idées dans le cadre de discussions multilatérales sur la gouvernance de l'intelligence artificielle et des systèmes autonomes, notamment au sein du Groupe d'experts gouvernementaux sur les technologies émergentes dans le domaine des systèmes d'armes létaux autonomes. À cette fin, l'Institut a organisé une série d'ateliers d'experts sur les possibilités de « maîtrise des armements » par l'intelligence artificielle et a publié une étude sur le rôle des données dans la prise de décision algorithmique. En 2020, les travaux porteront sur le rôle du contrôle humain dans la prise de décision concernant l'usage de la force.

27. L'étude des avantages des innovations scientifiques et technologiques est un aspect important du programme. L'un des premiers exemples, en 2019, a été l'examen de la manière dont les applications des dispositifs d'enregistrement électronique partagé peuvent appuyer et renforcer la maîtrise des armements classiques. Les

travaux seront élargis en 2020 en vue d'aider les États Membres et les instances multilatérales sur le désarmement à évaluer les difficultés et les possibilités que présentent les innovations dans le domaine des sciences de la vie pour la maîtrise des armements, la non-prolifération et le désarmement.

#### *Genre et désarmement*

28. L'UNIDIR entend aider les décideurs politiques et les chercheurs à faire le lien entre les questions de genre et le désarmement dans l'optique de : a) parvenir à l'égalité des genres dans les instances multilatérales de désarmement, conformément aux objectifs énoncés dans le Programme de désarmement (actions 36 et 37) ; b) favoriser la prise en compte des questions de genre et des analyses connexes dans les processus de contrôle des armements et de désarmement. Coprésidé par l'UNIDIR, le Canada, l'Irlande, la Namibie et les Philippines, le Groupe d'influence des Champions internationaux de l'égalité des sexes dans le domaine du désarmement est l'une des principales entités qui s'attèle à la poursuite de ces objectifs stratégiques. Il entend promouvoir le dialogue, partager les connaissances et favoriser la prise en compte des questions de genre dans les instances multilatérales de désarmement.

29. En 2019, l'UNIDIR a publié une étude exhaustive intitulée « Still behind the curve », comprenant une analyse de référence sur l'équilibre des genres au sein du corps diplomatique chargé des questions de maîtrise des armements et de désarmement. Les données présentées dans le rapport ont été citées par un certain nombre d'États Membres au sein de la Première Commission ainsi que du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020. Des experts de l'UNIDIR ont été invités à faire des exposés sur le sujet dans des instances du monde entier. Sur la base de ces recherches, un certain nombre de pays ont créé une bourse pour promouvoir et soutenir la formation des femmes diplomates qui participent aux délibérations sur la cybersécurité au sein de l'ONU. Les recherches transversales menées par l'UNIDIR sur les effets des armes biologiques et chimiques selon le sexe et le genre des personnes touchées, présentés dans la publication intitulée « Missing links: understanding sex and gender-related impacts of chemical and biological weapons », ont donné lieu aux premières manifestations parallèles sur le thème de l'égalité des genres au titre de la Convention sur les armes biologiques et de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction.

30. En collaboration avec le Groupe d'influence des Champions internationaux de l'égalité des sexes dans le domaine du désarmement, l'UNIDIR a élaboré un dossier de ressources sur le genre et le désarmement à l'intention des praticiens multilatéraux, qui contient des informations et des idées concrètes pour aider les diplomates à tenir compte des questions de genre dans leur travail. Ce dossier a été distribué aux présidences des organes de désarmement et à tous les membres de la Conférence du désarmement. Le Groupe a également préparé des fiches d'information présentant des solutions pratiques pour renforcer l'égalité des genres dans le cadre de l'application du Traité sur le commerce des armes et de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction. Certaines de ces solutions ont été officiellement adoptées par les instances précitées. Un nombre record de 79 États Membres se sont joints à la déclaration sur le genre et les mécanismes de désarmement de la Première Commission, qui s'est également félicitée des travaux du Groupe.

31. L'année 2020 marque le vingtième anniversaire de l'adoption de la résolution historique 1325 (2000) du Conseil de sécurité concernant les femmes et la paix et la sécurité. À cette occasion, l'UNIDIR entamera de nouveaux travaux de recherche sur

les liens entre les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité et les processus de désarmement, notamment dans les domaines de la maîtrise des armes classiques et de la cybersécurité.

## 2. Services d'information et de conseil

32. Le nombre de demandes d'informations, d'analyses techniques et d'appui spécialisé qui ont été adressées à l'Institut a doublé en 2019. L'UNIDIR a élargi sa collaboration avec les partenaires des Nations Unies et les organisations régionales. Le soutien au mécanisme de désarmement des Nations Unies est resté au cœur de ces échanges. À l'occasion du quarantième anniversaire de la Conférence du désarmement, l'Institut a publié une étude sur le mandat et les méthodes de travail de la Conférence. En février 2019, il a convoqué un groupe de haut niveau pour discuter des moyens de renforcer les modalités de fonctionnement de la Conférence. Son personnel a continué de fournir des informations techniques à cette instance sur les points essentiels de son programme, à la demande des présidences respectives. À l'appui de l'examen des questions de sécurité spatiale par la Commission du désarmement, l'UNIDIR a élaboré des notes d'information, organisé un atelier pour les représentants, à New York, et fait des exposés lors des consultations tenues par la Commission en avril. En juillet, la Directrice a fait un exposé devant le Conseil de sécurité lors de consultations sur les drones aériens. L'Institut a organisé cinq manifestations parallèles lors de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale afin d'apporter des idées et des éclairages sur certains points inscrits à l'ordre du jour de la Première Commission.

33. En 2019, l'UNIDIR a donné des conseils techniques au Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le rôle de la vérification dans la progression du désarmement nucléaire et au Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier de nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace. En août, il a constitué une équipe d'experts internationaux chargée de fournir un appui technique aux processus parallèles établis par l'Assemblée générale, à savoir le Groupe de travail à composition non limitée sur les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale, ainsi que le Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les moyens de favoriser le comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale (voir les résolutions [73/27](#) et [73/266](#) de l'Assemblée générale). L'unique financement affecté à ces activités d'information et de conseil provient des ressources prélevées sur le budget ordinaire de l'ONU qui sont destinées aux services consultatifs fournis aux groupes d'experts gouvernementaux.

34. L'Institut a continué d'approfondir sa collaboration avec les partenaires des Nations Unies, notamment en fournissant des conseils techniques au Comité du Conseil de sécurité faisant suite à la résolution [751 \(1992\)](#) sur la Somalie. Il a mis ses compétences à disposition, a organisé des séances d'information et a lancé des initiatives sur des questions d'importance, notamment la prévention des conflits, les femmes et la paix et la sécurité, l'atténuation des dommages causés aux civils par l'utilisation d'armes explosives, les menaces et les possibilités liées aux technologies numériques, en collaboration avec le Département des opérations de paix, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et l'Organisation mondiale de la Santé.

35. En 2019, l'UNIDIR a poursuivi sa collaboration avec la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest dans le domaine des armes classiques. En 2020, il élargira sa coopération avec l'Union africaine en lançant une initiative sur les enseignements tirés des expériences de gestion des armes et des munitions des États africains. Il continuera également ses échanges avec l'Organisation des États américains sur les questions de cybersécurité. Par ailleurs, il a entamé un dialogue avec la Ligue des États arabes sur une éventuelle collaboration en vue d'une campagne de sensibilisation concernant les incidences des nouvelles technologies sur le désarmement.

36. En août 2019, l'UNIDIR a pris une mesure importante pour renforcer sa contribution à l'éducation en matière de désarmement et a mis en place, en collaboration avec le Bureau des affaires de désarmement, un cours d'orientation destiné aux nouveaux diplomates à Genève. Pendant une semaine, 35 diplomates du monde entier ont suivi une formation sur les organes et les programmes de désarmement, dispensée par divers experts et représentants. Les retours enthousiastes des participants et des missions permanentes ont encouragé l'Institut et le Bureau des affaires de désarmement à proposer ce cours tous les ans, sous réserve de financement. Le personnel de l'UNIDIR a continué de donner des conférences et de participer à un large éventail d'activités de formation dans le monde entier. Il a régulièrement organisé des séances d'information à l'intention de chercheurs invités, de fonctionnaires et de groupes d'étudiants à Genève.

### 3. Dialogues et événements

37. L'une des caractéristiques uniques de l'UNIDIR, organisme autonome du système des Nations Unies, est sa fonction de rassembleur. En 2019, l'Institut a organisé plus de 30 événements dans le monde entier qui ont rassemblé des représentants d'États et des experts du milieu de la recherche, de la société civile et de l'industrie pour des débats directs et informels sur un large éventail de questions liées au désarmement. Les dialogues multipartites ont notamment consisté en des groupes de discussion visant à examiner et discuter des nouveaux outils de recherche ou de politique, par exemple : l'examen de l'outil d'évaluation des dispositifs explosifs de l'Institut par des acteurs industriels ; des exercices basés sur des scénarios avec des diplomates du désarmement en vue d'étudier une technologie particulière et ses implications possibles pour la sécurité internationale, comme les armes hypersoniques ; l'accueil de partenaires de recherche et d'experts invités afin qu'ils présentent de nouveaux travaux ; des discussions plus traditionnelles sous forme de réunion-débat. Fin 2019, l'Institut a lancé une série de dialogues pour aider les États à se préparer à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et commandé des documents reflétant différentes perspectives sur les principales questions examinées. Une série de « petits-déjeuners technologiques » a également été lancée afin de faciliter un dialogue régulier entre les différentes parties prenantes sur les technologies émergentes qui ne figurent pas encore à l'ordre du jour officiel des organismes de désarmement.

38. Faisant suite à une demande de l'Assemblée générale (résolution [73/32](#)), l'UNIDIR a lancé le Dialogue autour des innovations (Innovations Dialogue) en août 2019 pour explorer le rôle de la science et des technologies dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement. Près de 150 participants et intervenants de 11 pays ont étudié les nouvelles innovations numériques, ce qui a abouti à la publication d'un rapport et à de nouvelles initiatives de partenariat de recherche.

39. Le Dialogue autour de l'innovation vient s'ajouter aux conférences de l'UNIDIR sur la sécurité spatiale et la stabilité dans le cyberspace, dont il est désormais l'un des événements phares annuels, réunissant 130 à 150 participants. Soucieux de

faciliter une participation inclusive et plurielle depuis le monde entier, l'Institut a entrepris de diffuser les événements en direct et de mobiliser des ressources pour parrainer des participants. Il a également étudié la possibilité d'ouvrir certains segments des réunions au grand public et, en 2019, il a organisé une exposition de photos et une projection de films en marge de la conférence sur la sécurité spatiale. En vue de renforcer les liens entre les milieux du désarmement de Genève et de New York, il a tenu la conférence sur la stabilité du cyberspace de 2019 au Siège de l'ONU.

#### 4. Renforcement de l'Institut

40. L'UNIDIR a encore progressé dans la mise en œuvre des recommandations contenues dans le premier rapport établi par le Secrétaire général sur l'Institut depuis plus de 15 ans (A/73/284), en vue d'établir une structure de financement et un modèle de fonctionnement durables et stables.

##### *Effectifs et fonctionnement*

41. En 2019, l'Institut a continué de s'attacher en priorité à attirer et à conserver des talents diversifiés dans le domaine de la recherche. L'UNIDIR a fait appel aux services de l'UNOPS pour pouvoir proposer des prestations de conseil plus attrayantes et plus souples au moyen de contrats de vacataire. Au cours de l'année, le nombre de membres du personnel à temps plein est passé de 19 à 28, soit une augmentation de 47 %, et pour la première fois, du personnel était basé sur le terrain. L'Institut a également lancé un programme de chercheurs invités consacré aux experts en milieu de carrière du monde entier, et a mis en place un programme de boursiers non-résidents afin de pouvoir bénéficier de voix internationales faisant autorité en matière de désarmement. En 2020, l'UNIDIR lancera un programme à l'intention de professeurs du supérieur qui fournira une modeste allocation à de jeunes universitaires, leur permettant d'acquérir une expérience pratique dans un environnement politique multilatéral.

42. La place de l'Institut au Palais des Nations lui permet d'interagir régulièrement avec les processus et les parties prenantes du désarmement et de conserver son rôle de rassembleur actif. En décembre 2019, l'Institut et l'Office des Nations Unies à Genève ont établi un mémorandum d'accord sur les services d'appui administratif chiffrés qui inclut, pour la première fois, les frais de location. L'Office des Nations Unies à Genève estime que les frais de logement devraient progressivement tripler au cours des trois à cinq prochaines années. La structure actuelle des dépenses de l'UNIDIR ne pourra pas absorber les frais, c'est pourquoi l'Institut examinera d'autres options de logement en 2020.

43. Dans le cadre de ses efforts visant à renforcer ses opérations, l'Institut a mis en place un processus de planification et d'examen des programmes qui comprend l'élaboration des programmes, la planification des travaux et des examens trimestriels de la mise en œuvre, ainsi que le suivi et le compte rendu des incidences. Le personnel a par ailleurs reçu une formation à la gestion axée sur les résultats. En 2020, l'Institut se concentrera sur le renforcement de ses processus de gestion budgétaire, financière et des subventions.

##### *Communication et sensibilisation*

44. L'UNIDIR a continué de privilégier une visibilité et une participation plus grandes du grand public au niveau mondial en matière de désarmement. Outre la diffusion en ligne de certains événements, l'Institut a donné la priorité à la traduction des rapports les plus importants, dans un premier temps en français et en espagnol. En octobre, l'UNIDIR a relancé son site Web, facilitant l'accès à ses publications et

proposant de nouveaux commentaires et analyses, ce qui a entraîné une augmentation de 126 % des visites hebdomadaires du site. De nouveaux contenus multimédia, dont 53 courtes vidéos et animations explicatives, ont permis d'étendre la présence de l'Institut sur les médias sociaux à plus de 150 pays, avec une augmentation de 48 % du nombre d'abonnés sur Twitter.

45. Les investissements réalisés dans les communications en ligne permettent également à l'UNIDIR de mieux suivre l'impact de ses travaux, notamment en surveillant l'engagement, les téléchargements de publications et les citations universitaires. Ces informations complètent les commentaires et évaluations des participants que l'Institut demande désormais pour les événements.

#### *Partenariats*

46. Afin de renforcer sa collaboration avec un plus grand nombre de parties prenantes, l'UNIDIR a continué de rechercher des partenariats efficaces avec le système des Nations Unies et des partenaires régionaux et nationaux. Le personnel de l'Institut a présenté des exposés aux groupes régionaux et a continué d'organiser des réunions d'information à Genève sur les recherches et les activités de l'UNIDIR. Une nouveauté en 2019 a été la convocation de réunions en marge des sessions du Conseil d'administration à New York et à Genève afin de permettre aux membres du Conseil de contribuer aux débats sur le désarmement grâce à leur expertise et à leurs connaissances. L'UNIDIR a également lancé un forum des donateurs, qui se réunit tous les six mois et offre un espace d'information et de dialogue sur les travaux de l'Institut et ses finances.

47. L'Institut a continué à collaborer avec un large éventail d'établissements de recherche et d'universitaires du monde entier sur des activités spécifiques. Le partenariat stratégique avec le Bureau des affaires de désarmement s'est poursuivi, et l'UNIDIR a participé aux processus interinstitutions de l'ONU sur la lutte antimines, les engins explosifs improvisés, les armes légères et de petit calibre, les problèmes liés au cyberspace, et l'égalité des genres. De nouveaux partenariats ont été établis avec le Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité et le Pacte mondial de coordination contre le terrorisme, ainsi qu'avec le Forum mondial sur la cyber-expertise.

#### *Mobilisation de ressources*

48. En 2019, les États Membres qui ont apporté un soutien financier généreux à l'UNIDIR ont été plus nombreux et plus hétérogènes (voir annexe III, tableau 2). Un certain sous-ensemble de donateurs de l'Institut s'est engagé à fournir un financement pluriannuel pour les activités relatives aux programmes, conformément aux recommandations du Secrétaire général (voir [A/73/284](#)). Ce financement est essentiel car il permet de réaliser des investissements dans un domaine de travail durable et accroît les chances d'avoir un impact politique. Il permet également à l'UNIDIR de faire preuve d'une plus grande souplesse face à l'évolution des conditions de sécurité internationale et d'explorer des thèmes nouveaux ou émergents en temps utile.

49. Malgré cela, la tendance générale consistant à affecter davantage les contributions financières a posé des difficultés croissantes en ce qui concerne le budget de fonctionnement de base de l'Institut. Bien qu'ils représentent moins de 25 % des dépenses totales, les frais de fonctionnement ont connu une hausse en 2019 en raison de l'augmentation du nombre de programmes, de membres du personnel et des activités de sensibilisation de l'UNIDIR, ainsi que de l'introduction de frais de logement. Sur les fonds de contributions volontaires reçus en 2019, 11 % n'étaient pas affectés ou étaient destinés au fonctionnement de base.

50. Compte tenu des financements volontaires relativement limités destinés à la maîtrise des armements, la non-prolifération et le désarmement, du mandat de l'Institut et de ses travaux sur les questions de développement durable en partenariat avec les pays bénéficiaires, l'UNIDIR est devenu éligible aux aides au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques en 2019.

## 5. Ressources et dépenses

51. En tant que fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, l'UNIDIR est financé par des contributions volontaires et une petite subvention prélevée sur le budget ordinaire de l'ONU pour couvrir le coût de la Directrice et du personnel. Grâce au soutien généreux de 28 donateurs, les recettes totales se sont élevées à 4 992 241 dollars en 2019. Les recettes réelles pour le premier trimestre 2020 sont également indiquées à l'annexe III, tableau 1. Les écarts entre les contributions volontaires projetées (voir [A/74/180](#), annexe III) et effectivement reçues sont liés à la non-conclusion de deux accords de financement qui étaient en discussion au début de 2019. Les recettes enregistrées en 2019 sont également liées à la signature de quatre accords de financement pluriannuels avec des partenaires donateurs. 89 % des contributions volontaires reçues par l'UNIDIR en 2019 étaient affectées à des programmes ou activités spécifiques. La subvention prélevée sur le budget ordinaire de l'ONU s'est élevée à 275 000 dollars (voir annexe III, tableau 2), soit 6 % des recettes totales de l'Institut en 2019.

52. En 2019, le montant total des dépenses s'est élevé à 4 732 647 dollars (voir annexe III, tableau 1). Les dépenses effectives pour le premier trimestre 2020 sont également indiquées. Les dépenses totales en 2019 ont été conformes aux projections de l'Institut (voir [A/74/180](#), annexe II). Les écarts entre les dépenses prévues et les dépenses effectives en 2019 dans certains postes de dépenses peuvent être attribués à l'organisation des frais de personnel de l'UNIDIR. Afin de simplifier et de rendre plus transparentes les dépenses de personnel, celles liées au personnel de recherche de l'Institut ont été reclassées de « subventions et autres transferts » à « autres contrats et honoraires d'experts ». La catégorie « autres contrats et honoraires d'experts » correspond aux vacataires et aux consultants individuels gérés par les prestataires de services de l'Institut, l'Office des Nations Unies à Genève et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. L'augmentation des frais de voyage et autres frais de fonctionnement en 2019 est directement proportionnelle à l'expansion des programmes, du personnel et des activités de l'UNIDIR au cours de l'année. Cette croissance se traduit par une variation de 50 % des dépenses effectives entre 2018 et 2019.

## III. Programme de travail et plan financier pour 2020

53. Le programme de travail pour 2020, approuvé par le Conseil d'administration à Genève le 28 janvier 2020, tient compte des plans de travail des programmes de recherche de l'Institut et est guidé par trois priorités transversales : a) le renforcement des processus multilatéraux de désarmement, notamment afin de tenir compte de l'apparition de nouvelles technologies ; b) la poursuite de la mise en œuvre du Programme de désarmement, en mettant l'accent sur les efforts visant à réduire les répercussions de la violence liée aux armes sur les civils ; c) l'élargissement de l'action de l'Institut dans différentes régions du monde. Dans cette optique, l'UNIDIR a établi des plans pour une série d'ateliers et d'activités régionales en association avec des partenaires nationaux et régionaux. Il a également commencé les préparatifs en vue d'établir une petite présence de liaison au Siège de l'ONU afin de faciliter la communication et de renforcer les liens entre les processus et activités liés au désarmement à Genève et à New York. Dans le cadre des célébrations de son

quarantième anniversaire, les plans de l'Institut pour 2020 comprenaient une série d'événements publics et ciblés, dont un débat sur Simul'ONU visant à encourager les jeunes à s'engager en faveur du désarmement.

54. La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions importantes sur ces plans et sur le programme de travail de l'UNIDIR. L'Institut a donc rapidement mis en place des dispositifs de continuité des opérations afin de permettre la poursuite de la recherche, des publications, des communications et des activités administratives. Il a établi un cadre d'évaluation des risques pour guider la reprise des activités et reste en contact étroit avec les partenaires donateurs en ce qui concerne la mise en œuvre et l'extension des accords.

55. Cependant, les voyages et les événements ont été considérablement affectés et continueront à l'être au moins jusqu'à la fin de 2020 et pendant une grande partie de 2021. Dans la mesure du possible, l'UNIDIR a transposé les événements, notamment le lancement de rapports sur la réduction du risque nucléaire et le contrôle humain sur le recours à la force, ainsi que les dialogues avec les partenaires africains et latino-américains, en ligne. Il a également lancé une série de webinaires sur la sécurité spatiale et la mise en œuvre de normes de sécurité du cyberspace. Il continue d'appuyer les processus de désarmement multilatéraux et plurilatéraux dont les activités sont désormais conduites en ligne. Enfin, l'UNIDIR étudie les incidences potentielles de la pandémie sur la sécurité et a publié des analyses sur les différentes conséquences selon le genre et sur les schémas de violence urbaine. Il a également lancé une étude sur la façon dont la pandémie de COVID-19 affectera les considérations relatives à la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, en prévision de son examen par les États parties en 2021.

56. Au cours des années précédentes, l'UNIDIR a établi ses projections financières annuelles en faisant la moyenne des recettes et des dépenses des cinq années précédentes et en ajoutant 1 % de croissance. Cette approche a été abandonnée dans le programme de travail et les plans de l'Institut. En 2020, s'appuyant sur la structure du programme et le processus de planification mis en place sur la période 2018-2019, l'UNIDIR a révisé sa méthodologie de projection.

57. Les recettes et les dépenses pour 2020 et 2021 sont basées sur une estimation des contributions volontaires et une évaluation des coûts opérationnels nécessaires pour mettre en œuvre le programme de travail convenu et les activités prévues en 2020 et 2021. Les projections tiennent compte des accords de financement pluriannuels établis pour lesquels des décaissements sont prévus en 2020 et 2021, ainsi que des discussions en cours avec les donateurs au cours du premier trimestre de 2020. Sur cette base, le coût du programme de travail pour 2020 devrait s'élever à 5 648 000 dollars, comme indiqué à l'annexe IV.

58. Si les efforts de mobilisation des ressources se poursuivront au cours de l'année 2020, notamment pour élargir la base de donateurs de l'Institut, les répercussions de la pandémie mondiale de COVID-19 sur les ressources financières des États Membres et des fondations privées sont déjà lourdes. L'UNIDIR prévoit une baisse importante des recettes en 2021 et prend des mesures pour réduire les dépenses d'ici cette date, lesquelles sont présentées à l'annexe V. Les chiffres de l'annexe V supposent qu'aucune nouvelle augmentation des frais de location ne sera introduite en 2020.

## IV. Conclusion

59. À la veille du soixante-quatrième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, la nécessité de renouveler les formes de coopération internationale et d'en créer de nouvelles afin de faire face aux défis mondiaux n'a jamais été aussi évidente. La pandémie de COVID-19 a révélé l'ampleur de l'interdépendance mondiale, ainsi que la fragilité et les lacunes de la gouvernance actuelle. Le système multilatéral est né de la nécessité d'une réglementation des armements après la Seconde Guerre mondiale. Une question centrale est maintenant de savoir si les cadres existants peuvent répondre aux menaces simultanées de la concurrence et de la prolifération nucléaires, des nouvelles technologies d'armement et de la propagation des armes conventionnelles, qui n'a pas faibli.

60. L'UNIDIR montre comment des acteurs politiques souples et collaboratifs œuvrant à l'appui des États et des processus multilatéraux peuvent apporter une contribution tangible à la paix, à la sécurité et au développement internationaux au moyen d'idées impartiales et fondées sur des preuves, ainsi que d'outils et d'options pratiques. Ce faisant, l'Institut facilite l'inclusion de voix nouvelles et plus diverses qui peuvent aider à adapter le système multilatéral afin de mieux répondre aux défis existentiels sans précédent auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

61. L'UNIDIR célèbre sa quarantième année d'existence avec une croissance sans précédent. Cela montre bien l'intérêt et l'engagement de nombreux États à ouvrir de nouvelles voies pour surmonter les conditions actuelles difficiles et trouver de nouveaux moyens efficaces de faire progresser le désarmement. La pandémie de COVID-19 souligne cette urgence et des enseignements pourront sans doute en être tirés pour renforcer les efforts de lutte contre les armes biologiques. Dans le même temps, la pandémie affectera considérablement la situation en ce qui concerne les financements volontaires, dont l'UNIDIR dépend presque entièrement. Le quarantième anniversaire de l'Institut est l'occasion de revenir sur ses réalisations, mais peut-être plus important encore, de lui donner les moyens de contribuer durablement au renouvellement d'un système de sécurité collective véritablement mondial.

## Annexe I\*

### Publications 2019

#### Armes classiques

- A Menu of Options to Enhance the Common Understanding of End Use/Control Systems to Strengthen their Role in Preventing Diversion
- Analyse des lacunes dans la gestion des munitions classiques (*également disponible en anglais et en espagnol*)
- Enhancing the Understanding of Roles and Responsibilities of Industry and States to Prevent Diversion: An Issue Brief
- Principaux enjeux et processus relatifs à la gestion de munitions classiques : Rapport du premier séminaire thématique (*également disponible en anglais et en espagnol*)
- Principaux enjeux et processus relatifs à la gestion de munitions classiques : Rapport du deuxième séminaire thématique (*également disponible en anglais*)
- Principaux enjeux et processus relatifs à la gestion de munitions classiques : Rapport du troisième séminaire thématique (*également disponible en anglais*)
- Possibilités de renforcer les lignes d'action et pratiques militaires pour réduire les dommages causés aux civils par les armes explosives : un document de réflexion (*également disponible en anglais*)
- Les possibilités d'améliorer les politiques et les pratiques militaires en vue de protéger les populations civiles contre les armes explosives dans les conflits en milieu urbain : un document d'options (*également disponible en anglais*)
- Preventing Diversion in Conventional Arms Transfers: Exploring Contributions of Industry and Private Sector Actors
- Utilizing the International Ammunition Technical Guidelines in Conflict-Affected and Low-Capacity Environments

#### Armes de destruction massive et autres armes stratégiques

- Compliance and Enforcement in the Biological Weapons Regime
- Compliance and Enforcement in WMD-related Treaties
- Compliance and Enforcement: Lessons from across WMD-related regimes
- Compliance Management under the Chemical Weapons Convention
- Electronic and Cyber Warfare in Outer Space
- Eyes on the Sky: Rethinking Verification in Space
- Hypersonic Weapons: A Challenge and Opportunity for Strategic Arms Control (with Office for Disarmament Affairs)
- IAEA Mechanisms to Ensure Compliance with NPT Safeguards
- Mandate and Working Methods in the Conference on Disarmament

---

\* L'annexe I n'a pas été revue par les services d'édition et est distribuée uniquement dans la langue de l'original. Cette liste exclut les commentaires et les analyses plus courtes disponibles sur le site de l'UNIDIR à l'adresse suivante : [www.unidir.org](http://www.unidir.org).

- Monitoring, Verification, and Compliance Resolution in United States- Russian Arms Control
- Nuclear Risk Reduction: A Framework for Analysis
- Nuclear Risk Reduction: The State of Ideas
- Reversing the Slide: Intensified Great Power Competition and the Breakdown of the Arms Control Endeavour
- Shared Risks: An Examination of Universal Space Security Challenges
- The Implications of Hypersonic Weapons for International Stability and Arms Control: Report on a UNIDIR-Office for Disarmament Affairs Turn-based Exercise
- The Role of Weapon and Ammunition Management in Preventing Conflict and Supporting Security Transitions
- UNIDIR Space Security Conference Report 2019
- Watch Them Go: Simplifying the Elimination of Fissile Materials and Nuclear Weapons

#### **Sécurité et technologie**

- Cyber Stability Conference 2019: Strengthening Global Engagement
- Innovations Dialogue Report 2019
- Limiter l'utilisation à des fins malveillantes des menaces et vulnérabilités dans les TIC (*également disponible en anglais*)
- The Role of Data in Algorithmic Decision-Making
- The Role of Regional Organizations in Strengthening Cybersecurity and Stability

#### **Genre et désarmement**

- Fact Sheet on Gender in Cyber Diplomacy
- Fact Sheet on Gender in the ATT
- Gender & Disarmament Resource Pack
- Missing Links: Understanding Sex- and Gender-Related Impacts of Chemical and Biological Weapons
- Still Behind the Curve: Gender Balance in Arms Control, Non-Proliferation and Disarmament Diplomacy

## Annexe II

### Note explicative sur les annexes financières

Les chiffres présentés à l'annexe II sont repris de l'état des résultats financiers de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) pour 2019. Cet état a été établi conformément aux normes IPSAS. Les contributions volontaires et autres transferts sont comptabilisés en tant que produits au moment où l'accord juridique y relatif prend effet, ce qui se produit généralement dès la signature par les deux parties. Ainsi, le montant total des contributions, y compris celles qui comportent des versements multiples ou dont la période de mise en œuvre est supérieure à 12 mois, est comptabilisé en produits dans l'exercice au cours duquel l'accord juridique y relatif est signé. Pour de plus amples renseignements sur l'application des normes IPSAS ainsi que sur le référentiel comptable applicable aux états financiers de l'UNIDIR, veuillez consulter l'annexe I des documents [A/71/162](#) et [A/72/154](#).

Des informations plus précises concernant les termes utilisés dans l'état financier sont fournis ci-dessous. Ces informations sont tirées de la circulaire [ST/IC/2013/36](#). Le texte en italique précise l'application de ces lignes à l'UNIDIR.

---

#### Produits

Contributions volontaires	Contributions volontaires, en espèces et en nature Contributions d'États non membres <i>Remboursements aux donateurs</i>
Autres transferts et prélèvements	Prélèvements opérés sur d'autres fonds <i>Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU</i> <i>Prélèvements auprès d'entités du régime commun des Nations Unies</i>
Produit des placements	Produit des placements Coupons et gains Intérêts bancaires Plus-values/(moins-values) réalisées Plus-values/(moins-values) latentes Déduction faite des charges liées aux placements
Produits divers ou accessoires	Recettes provenant de la location de locaux Gains de change Produits divers ou accessoires Plus-value découlant de la vente d'immobilisations corporelles ou d'immobilisations incorporelles Transferts en interne d'immobilisations corporelles ou d'immobilisations incorporelles Péréquation des impôts – recettes provenant des contributions du personnel

**Charges**

Traitements, indemnités et autres prestations	<p><i>Contrats du personnel gérés par le Secrétariat de l'ONU</i></p> <p>Rémunération du personnel, prestations et avantages, y compris le remboursement des impôts, l'indemnité pour frais d'études, le paiement des voyages de congé dans les foyers, des voyages de visite familiale, des voyages au titre du congé de repos et de récupération et des voyages effectués au titre des études</p> <p>Charges relatives aux engagements à long terme au titre des avantages postérieurs à l'emploi, aux indemnités de fin de contrat de travail, aux écarts actuariels, aux cotisations à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies</p> <p>Corrections actuarielles relatives aux cotisations de retraite (par exemple, en raison de l'évolution des facteurs démographiques)</p> <p>Rémunération et indemnités du personnel temporaire (autre que pour les réunions)</p> <p>Voyages à l'occasion du recrutement</p>
<i>Autres contrats et honoraires d'experts</i>	<p><i>Vacataires et consultants individuels gérés par le Secrétariat de l'ONU et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets</i></p> <p><i>Voyages pour cette catégorie d'experts</i></p> <p><i>Rémunération et indemnités du personnel autre que le personnel militaire</i></p> <p><i>Volontaires des Nations Unies</i></p> <p><i>Interprètes et traducteurs (n'ayant pas le statut de fonctionnaire)</i></p> <p><i>Experts ad hoc</i></p>
Subventions et autres transferts	<p>Dons purs et simples et autres transferts aux agents et partenaires d'exécution et à d'autres entités (Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux, Fonds central pour les interventions d'urgence, etc.)</p> <p>Projets à effet rapide</p>
Fournitures et consommables	<p>Coût des stocks utilisés</p> <p>Charges afférentes aux fournitures</p>
Voyages	<p>Voyages du personnel</p> <p>Voyages des représentants (membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, participants aux réunions, représentants, etc.)</p>

---

Frais de fonctionnement divers	Loyers et services collectifs de distribution Services contractuels Charges pour créances douteuses Pertes de change nettes Frais d'entretien Assurance, etc. Frais de recrutement Formation, voyages au titre de la formation et voyages en cas de mutation Charges relatives aux activités de financement Frais bancaires Sommes portées au crédit des États Membres au titre des contributions du personnel Moins-value découlant de la vente d'immobilisations corporelles ou d'immobilisations incorporelles Pertes de change
--------------------------------	--

---

## Annexe III

Tableau 1  
**Montant effectif des produits et charges pour 2019 et le premier trimestre de 2020**  
 (En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>2019</i>	<i>Premier trimestre 2020<sup>a</sup></i>
<b>Produits</b>		
Contributions volontaires	4 445	71
Autres transferts et prélèvements	371	103
Produit des placements	173	5
Produits divers	3	34
<b>Total des produits</b>	<b>4 992</b>	<b>213</b>
<b>Charges</b>		
Dépenses directes		
Traitements, indemnités et autres prestations <sup>b</sup>	1 638	387
Autres contrats et honoraires d'experts <sup>c</sup>	1 805	156
Subventions et autres transferts	275	0
Fournitures et consommables	1	0
Voyages <sup>d</sup>	343	135
Frais de fonctionnement divers	414	62
Appui aux programmes	256	66
<b>Total des charges</b>	<b>4 732</b>	<b>806</b>
<b>Excédent/(déficit) pour l'année<sup>e</sup></b>	<b>260</b>	<b>(593)</b>

<sup>a</sup> Situation au 8 avril 2020.

<sup>b</sup> Comprend les contrats du personnel gérés par le Secrétariat de l'ONU.

<sup>c</sup> Comprend les vacataires et consultants individuels gérés par le Secrétariat de l'ONU et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. Cette ligne de dépenses couvre également les voyages des autres experts.

<sup>d</sup> Comprend les frais de déplacement du personnel et des participants aux réunions de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement.

<sup>e</sup> Ces fonds comprennent les engagements pluriannuels signés en 2018 et 2019 ; ils sont affectés conformément aux accords de financement conclus avec les donateurs. Le montant en fin d'exercice dépend de la date de signature des accords relatifs aux contributions ainsi que de la période de mise en œuvre des programmes et projets, qui ne correspond pas toujours à l'année civile.

Tableau 2  
**Contributions volontaires pour 2019**  
 (En dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
<b>A. Contributions volontaires<sup>a</sup></b>	
Allemagne <sup>a</sup>	637 837
Australie	38 541
Chine	20 000
Émirats arabes unis	10 000

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Espagne	10 941
Fédération de Russie	100 000
Finlande <sup>a</sup>	331 319
France	182 002
Inde	30 000
Iraq	2 000
Irlande	222 222
Japon	33 226
Luxembourg	11 111
Mexique	10 000
Nouvelle-Zélande	36 726
Pakistan	3 731
Pays-Bas <sup>a</sup>	235 294
Qatar	30 000
République de Corée	20 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	128 700
Saint-Siège	10 000
Suède	314 961
Suisse <sup>a</sup>	722 895
Union européenne <sup>a, b</sup>	1 250 714
Fondation pour la recherche stratégique	22 447
Fondation Simons Canada	10 000
Remboursements aux donateurs	(37 109) <sup>c</sup>
Ajustements de la valeur actualisée	57 625 <sup>d</sup>
<b>Total partiel, contributions volontaires</b>	<b>4 445 183</b>
<b>B. Autres transferts et prélèvements</b>	
Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU	275 000
Bureau des affaires de désarmement <sup>e</sup>	105 900
Remboursement au Mécanisme de financement des Nations Unies pour la coopération en matière de réglementation des armements	(9 458) <sup>f</sup>
<b>Total partiel, autres transferts et prélèvements</b>	<b>371 442</b>
<b>Total</b>	<b>4 816 625</b>

<sup>a</sup> Ces donateurs fournissent des contributions pluriannuelles. L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement tient compte de la contribution pluriannuelle de la Norvège, qui a été enregistrée en 2018.

<sup>b</sup> Contribution considérée comme assortie de conditions au titre des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS 23). Les produits sont comptabilisés au cours du projet à mesure que des biens ou des services spécifiques sont fournis conformément aux termes de l'accord.

<sup>c</sup> De ce montant, 75 % sont destinés à des activités qui se sont terminées en 2018 et au premier trimestre de 2019. Les remboursements en 2019 ont été inférieurs de 63 % à ceux de 2018.

<sup>d</sup> Ajustement établi conformément aux normes IPSAS pour les futures entrées de trésorerie (annonces de contributions pour les années à venir) en application du paragraphe 18.4.4 des Principes directeurs de l'ONU concernant l'application des normes IPSAS.

<sup>e</sup> Fonds affectés, notamment, aux services consultatifs à l'appui des groupes d'experts gouvernementaux.

<sup>f</sup> La mise en œuvre du projet a pris fin le 31 mars 2019.

## Annexe IV

### Montant prévisionnel des produits et charges pour 2020

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>2020</i>
<b>Contributions annoncées, à recevoir en 2020</b>	<b>1 605</b>
<b>Produits</b>	
Contributions volontaires <sup>a</sup>	4 220
Autres transferts et prélèvements	372
Revenu des placements	107
Produits divers	34
<b>Total des produits</b>	<b>6 338</b>
<b>Charges</b>	
Dépenses directes	
Traitements, indemnités et autres prestations	1 972
Autres contrats et honoraires d'experts	2 063
Subventions et autres transferts	783
Fournitures et consommables	1
Voyages	250
Frais de fonctionnement divers	579
<b>Total des charges</b>	<b>5 648</b>
<b>Excédent/(déficit) pour l'année</b>	<b>690</b>

<sup>a</sup> Comprend une contribution de 800 463 dollars de l'Union européenne qui est considérée comme assortie de conditions selon la Norme IPSAS 23. L'inclusion de cette contribution suppose la mise en œuvre par l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement de certaines activités, aux termes de l'accord signé.

## Annexe V

### Montant prévisionnel des produits et charges pour 2021

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>2021</i>
<b>Contributions annoncées, à recevoir en 2021</b>	<b>619</b>
<b>Produits</b>	
Contributions volontaires <sup>a</sup>	4 467
Autres transferts et prélèvements	340
Revenu des placements	90
Produits divers	22
<b>Total des produits</b>	<b>5 538</b>
<b>Charges</b>	
Dépenses directes	
Traitements, indemnités et autres prestations	1 562
Autres contrats et honoraires d'experts	1 851
Subventions et autres transferts	889
Fournitures et consommables	1
Voyages	309
Frais de fonctionnement divers	592
<b>Total des charges</b>	<b>5 204</b>
<b>Excédent/(déficit) pour l'année</b>	<b>334</b>

<sup>a</sup> Comprend une contribution de 1 118 391 dollars de l'Union européenne qui est considérée comme assortie de conditions selon la Norme IPSAS 23. L'inclusion de cette contribution suppose la mise en œuvre par l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement de certaines activités, aux termes de l'accord signé.